

PREFET DU JURA

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le Préfet du Jura,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

ARRETE n° 2019- 1531

Objet : Arrêté fixant la liste départementale des représentants de l'administration pouvant être appelés à siéger au conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Sécurité Intérieure, notamment ses articles R 723-35 à R 723-44, R 723-77 ;
Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 modifiée de modernisation de la sécurité civile ;
Vu l'arrêté ministériel du 29 novembre 2005 portant organisation du conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;
Vu l'arrêté n° 2015-955 du 16 juillet 2015 de Monsieur le Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Jura portant composition du Conseil d'administration ;
Vu l'arrêté n° 2016-963 du 2 août 2016 de Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS du Jura, portant délégation de fonctions à Monsieur Bernard AMIENS, Premier Vice-Président, membre du Bureau et Président de la Commission du Personnel ;
Vu l'arrêté n° 2015-654 du 27 mai 2015 de Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS du Jura, portant délégation de fonctions à Madame Natacha BOURGEOIS, Deuxième Vice-Présidente, membre du Bureau et Présidente de la Commission des équipements ;
Vu l'arrêté n° 2019-431 du 3 avril 2019 de Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS du Jura, portant délégation de fonctions à Monsieur Cyrille BRERO, Troisième Vice-Président, membre du Bureau et Président de la Commission des Finances ;

Considérant que Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS du Jura entend saisir le Conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires afin qu'il émette un avis sur les faits reprochés à un adjudant de sapeurs-pompiers volontaires affecté au centre d'incendie et de secours de Mont-sous-Vaudrey ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

ARRETE

- Article 1^{er} :** La liste des représentants de l'administration pouvant faire l'objet de la procédure de tirage au sort prévu par l'arrêté du 29 novembre 2005 susvisé, afin de siéger au conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires, est fixée en annexe.
- Article 2 :** Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Besançon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
- Article 3 :** Le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture et du SDIS du Jura.
- Article 4 :** Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDIS, Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, commandant le Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers du Jura, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lons-le-Saunier, le

31 DEC. 2019

Le Préfet




**CONSEIL DE DISCIPLINE DEPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES
FEVRIER 2020**

LISTE DE MEMBRES REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION	
Représentants du Département	
Monsieur Clément PERNOT	Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY
Madame Sylvie VERMEILLET	Madame Céline TROSSAT
Madame Hélène PELISSARD	Monsieur Christophe BOIS
Monsieur Jean FRANCHI	Monsieur Cyrille BRERO
Madame Sandrine MARION	Madame Annie AUDIER
Monsieur Franck DAVID	Monsieur René MOLIN
Madame Natacha BOURGEOIS	Madame Marie-Christine CHAUVIN
Monsieur Gérôme FASSETNET	Madame Maryvonne CRETIN-MAITENAZ
Madame Christine RIOTTE	Monsieur Jean-Charles GROSDIDIER
Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX	Madame Marie-Christine DALLOZ
Madame Françoise VESPA	Madame Danielle BRULEBOIS
Monsieur Gilbert BLONDEAU	Monsieur Jean-Daniel MAIRE
Madame Chantal TORCK	Madame Françoise BARTHOULOT
Représentants des Communes	
Monsieur Jean-Gabriel NAST	Monsieur François PERRODIN
Monsieur Bernard AMIENS	Monsieur Eric MONNIER
Monsieur Jacky FAIVRE	Monsieur Michel ECARNOT
Monsieur Bruno NEGRELLO	Monsieur Daniel PATRICO
Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET	Madame Monique FANTINI
	Monsieur Denis RENAUD
Représentants des EPI compétents	
Monsieur Daniel BOURGEOIS	Monsieur Jean-Pierre BROCARD
Monsieur Alain PATTINGRE	Monsieur Claude PILLOUD